

A l'attention de tous les Membres AMO Provence

Séance Plénière

Organisée avec le **Club de l'Immobilier Marseille Provence**

Sylvain GRISOT, Urbaniste, Conférencier, Enseignant, Chercheur
« La ville du futur est déjà là... Restons optimistes dans l'ère de l'incertitude... »

JEUDI 02 MARS 2023 - 18h30 / 20h30

Amphithéâtre de la CAISSE d'ÉPARGNE - CEPAC, 3 Bis Cours Pierre-Puget - 13006 Marseille
(Métro + Tram « Préfecture » *Parking Préfecture et Parking Monthyon*)



Sylvain Grisot, Urbaniste et fondateur de dixit.net, une agence de conseil et de recherche urbaine qui est résolument engagée pour les transitions de la fabrique de la ville.

Conférencier, enseignant et chercheur, il est l'auteur du Manifeste pour un urbanisme circulaire (Éditions Apogée 2021), dans lequel il invite les acteurs de la ville à faire la transition pour une ville frugale, proche, résiliente et inclusive.

« Nos villes sont les grandes oubliées du débat politique. Elles fondent pourtant nos relations humaines. Leur construction doit être culturelle et sensible pour répondre à nos besoins.

Au moment où nous entamons une décennie décisive pour l'avenir de l'homme sur la Terre, nous ne pouvons plus attendre : il faut proposer une vision courageuse de la ville, à la hauteur des enjeux du siècle.

Une vision qui tienne compte de ses habitants comme du ménagement de la planète.

Mais alors qu'il y a urgence à adapter la ville qui nous entoure aux chocs qui commencent, nous privilégions encore l'étalement urbain et la construction neuve...

Nous restons optimistes puisque l'essentiel de la ville de 2050 est déjà là, il est temps d'en assumer l'héritage et d'engager sa transformation. Comment faire ? En réparant la ville pour la rendre adaptable à nos envies et nos besoins. En bâtissant une ville qui donne envie d'y vivre... ». **@Sylvain GRISOT**.

Interrogations des professionnels :

. La **Loi Climat et résilience** est un acte fondateur de la sobriété foncière avec un objectif en 10 ans pour réduire de moitié le rythme d'artificialisation des sols, pour ne plus consommer d'espaces agricoles, naturels ou forestiers à l'horizon 2050...

. La mise en œuvre de l'objectif de **zéro artificialisation nette** des sols suscite des interrogations notamment sur son impact sur les coûts du foncier et la production de logements abordables...

A l'heure où les besoins en logements ne faiblissent pas, où le plan de relance nous invite à redynamiser notre tissu productif, il est au contraire indispensable de soutenir un développement fort sur les territoires.

C'est donc infléchir une rupture dans l'aménagement du territoire...

Comment concilier ces évolutions avec les enjeux des territoires et donner des moyens aux opérateurs de les mettre en œuvre ? Comment les opérateurs répondront à l'optimisation foncière ? la densification des propriétés bâties ? L'impact du ZAN sur le coût du foncier ? sur le coût de nos opérations ? L'impact sur nos métiers et nos façons de faire ???